

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes, tenue le 10 décembre 2018, à 16h30 à la salle 118.

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/>	Guy Chénier	<input checked="" type="checkbox"/>	Richard Galli
<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Doth	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélie Gagnon
<input type="checkbox"/>	Stéphanie Durand	<input checked="" type="checkbox"/>	Manon Labelle
<input checked="" type="checkbox"/>	Patric Fontaine	<input type="checkbox"/>	Carolanne Plante

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation des nouveaux membres
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Élection du président
5. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 28 mai 2018 et suivi
6. État de la situation de la direction
 - 6.1 Clientèle
 - 6.2 Budget
 - 6.3 Ressources humaines
 - 6.4 Divers
7. Adoption du rapport annuel
8. Budget du conseil d'établissement
9. Dénonciation d'intérêts (tous les membres)
10. Autorisation pour la communication de renseignements nominatifs (président)
11. Prochaines rencontres
12. Autres sujets
13. Levée de la séance

1- Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, la séance débute à 16h41

2- Présentation des nouveaux membres

Un tour de table est fait afin que tout le monde se présente. Nous avons plusieurs nouveaux membres dont Mme Manon Labelle d'Intégration Travail Laurentides et Amélie Gagnon, enseignante en insertion social. Les autres nouveaux membres étant absents, les présentations se feront leur du prochain conseil d'établissement.

3- Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-1819-01

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour est adopté.

Adopté.

4- Élection du président

Il est suggéré que Mme Lyne Doth se présente en tant que présidente du conseil. Elle a accepté le mandat et c'est à l'unanimité que sa candidature a été retenue.

Résolution CE-1819-02

5- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 mai 2018 et suivi

Suivi

Le projet vers la réussite de la Commission scolaire a été présenté aux écoles. Celles-ci doivent maintenant faire un projet éducatif en lien avec le PVER. Le projet éducatif sera présenté et adopté par les conseil d'établissement en début d'année 2019.

Approuvé.

6- État de la situation

6.1 Clientèle

La tendance semble nous indiquer que le nombre d'ETP (équivalents temps plein) sera sensiblement le même que par les années passées. Il est constaté qu'il y a une hausse de clientèle de 1^{er} cycle du secondaire et une baisse de clientèle de 2^e cycle.

6.2 Budget

Au prochain conseil d'établissement sera présenté le budget révisé avec une tendance vers un surplus budgétaire.

6.3 Ressources humaines

Pour le mois de janvier, un psychoéducateur sera en congé parental. Il ne sera pas remplacé pour cette période.

6.4 Divers

Aucun agrandissement sera prévu sauf si un ou des projets se développent en intégration sociale avec le Centre Le Florès. Concernant l'aménagement extérieur, le matériel a été reçu tard à l'automne donc l'installation a été impossible. Tout est entreposé en attendant le printemps.

7- Adoption du rapport annuel

Résolution CE-1819-03

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le rapport annuel est adopté.

8- Budget du conseil d'établissement

Une partie du budget de l'année dernière n'a pas été utilisé donc le surplus a été transféré pour l'année scolaire en cours. Le budget du conseil d'établissement est de 825\$.

9- Dénonciation d'intérêts

Les membres ont complété et remis le formulaire.

10- Autorisation pour la communication de renseignements nominatifs

Mme Lyne Doth, présidente du conseil d'établissement, a signé et remis le formulaire.

11- Prochaines rencontres

La prochaine rencontre aura lieu le 28 janvier 2019

12- Autres sujets

Aucun sujet n'a été discuté à ce point.

Résolution CE-1819-04

13- Levée de la séance

Il est proposé de lever la séance.

Adopté.

Il est 18h15.